

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 14

Artikel: Echo des examens
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Se faut po lo servi
S'allà fère ètèrti
No z'òodrein ti.*

Et mè peinsàvo ein guegneint ti cliàio pucheint coo avoué lào roulière, dà, z'autro iàdzo, lào bré asse solidò que dà paufèr, lào dà asse fermo que dà potte de tenaille, mè sondzivo : — Rondzâi ! foudrà pas que lè z'Allemand et lè Bolchèvique vignant pè ce, sarant binstout ein campouta : avoué la màiti, farant dâo brasson po lè caïon et pu lo resto l'émietterant po lè dzenelhie.

L'è adant que Bissemarque l'arâi pu dere quemet desâi ein septante :

— Porri preindre la France, l'Etalie, la Russie, l'Amérique, tota la terra, la louna, mimameint. Mâ po lo Dzorât lài arâi rein à fère : Lè medzi : no farant châtòta lè deint tant sant du ; lè z'agafâ : sè virerant ein travè !

Et desè tot cein ein mè mèmo quand i'è oïu ion de stau coo dâo clube, que l'avâi on fusi tserdzi et vetu ein sordâ avoué dà z'haillon de militéro, que no z'a recitâ : « Mon paï. »

Je t'âmo, mon paï !

Et cliàio que l'ant tsantâ la tanson dâo Dzorât, l'Alpée, ào que l'ant recitâ : la tsapliâie de Morgarten, ào bin que no z'ant racontâ quemeint Adam l'avâi prâi fenna ! L'ètà biau, vo dio. Tant qu'à on petit valottet que l'a de sein quelhî quemet la renaille l'avâi voliu sè fère asse grocha que le bâo, que sè gonclliâie et que l'a bo et bin châtòt. On ban cantonat po lo valottet.

Aprî cein, on a vu on père-grand que l'ètà bin fé, quemet cliàio dà z'autro iàdzo, et onna mère-grand à eimbransi tant l'ètà galèza et savâi bin veri son brego. Et lo père ! et Alois ! l'Abra ! et la Luise : l'ètà dzeintia tot plliein. Quin galè rfredon, sein compti la soclliâie et la châtòtâie po fini.

Vo z'âi bin réson, boune dzein dâo Dzorât, n'òobliâ pas la leinga de voûtre père z'et mère :

*Ah ! l'è qu'ètà 'na leinga druva
Quemet lào vatse, lào modzon,
Que sè montrâve tota cruva
Et forta quemet on drudzon !
Na leinga que fasâi 'na brison !
Que reveillève lè z'orolhie
Et que plliâquève ài Vaudois
Quemet la rita à la quonolhie,
Noutron crâno vilhio patois.*

*Je saillèssâi de noutra terra
Quemet bussant truffie et messon,
Sè racene ètant dein la pierra,
A l'ombro de noutrè bosson.
Et, pe dzoïâosa qu'on quinsson,
Sa tanson ein nô ie tsantâve :
« Amâ vo bin, sâi bon Vaudois ! »
Ah ! l'ètà biau quand dèvesève
Noutron crâno vilhio patois !*

*Dâo paï l'ètà la vetira ;
De la ramira lo boquiet ;
Dâo pridzo l'ètà la prètra
Et de la fordze lo soclliet ;
De la bennâ : lo biau pregnet
Qu'è plliein de mâ que ravigote.
A noutrè père, lè Vaudois
L'allève justo à lào potte
Noutron crâno vilhio patois.*

*Et lè cliotsette dà z'armaille,
Et la moletta su la faux,
L'atsetta que tsaplie la daille,
L'iguie que dècheint dà tsenau,
La tserri que fâ son terrau,
Lo vin que dâo bossaton côle,
Dein noutron bi paï vaudois ;
L'outra dà sapalon, dà biale,
Dezant lào dzoïïo ein patois.*

Marc à Louis du Conteur.

ECHO DES EXAMENS

La noix. — La noix se compose de deux parties : le dedans et le dehors. Le dehors est en bois et sert à faire du nillon. Le dedans est plus tendre, il est blanc et sert à faire de l'huile d'olive.

LA LÉGENDE DU LIÈVRE BOUILLI



AUTRE jour, tandis que les sous-officiers étaient en fête à Vevey, un aimable vieillard de Lausanne, à qui ces réjouissances militaires rappelaient ses souvenirs de jeunesse, nous parlait du temps où il faisait une école d'artilleurs, à Bière.

C'était en 1853, dit-il. J'étais caporal. On m'avait désigné comme chef d'ordinaire. Les deux artilleurs-marmittes qui étaient sous mes ordres et moi, nous faisons une popote dont tous les hommes de notre batterie se relâchaient les babines. Chez les artilleurs genevois, au contraire, — car chaque troupe cuisinait alors pour son compte, — on trouvait le rata dégoûtant. Les plaintes devinrent si vives que le commandant de place lui-même, le colonel Denzler, s'en émut et fit une enquête.

Un beau matin, comme nous faisons les dix-heures à la cuisine avec les deux bouteilles de vin que nous octroyait journallement un pintier, en échange des épiluchures, je vis deux officiers qui se dirigeaient de notre côté : c'étaient le colonel Denzler et un major. Bouteilles, verres, pain et fromage, toute trace de notre picotin disparut en un tour de main. « Schwambach, dis-je à un de mes deux aides, donne vite un coup de balai dans la cuisine ! Tu sais que le colonel est raide comme la justice de Berne et qu'il ne nous aime guère, nous autres Vaudois, quoique nous fassions notre service aussi bien que les autres. Arrange-toi donc pour que tout soit propre comme un oignon ! »

Ce Schwambach n'était pas aussi bon que les saucissons de Payerne, sa ville natale. Entre nous soit dit, il ne valait pas deux sous, mais c'était un rude débrouillard et un pointeur qui nous fit honneur aux tirs de Thounne, aussi bien qu'à ceux de Bière ; et le colonel enrageait de voir qu'un Vaudois pointait mieux que les canonniers de Berne ou d'Argovie.

Sans faire la mauvaise tête cette fois, bien qu'il n'aimât guère à recevoir des ordres, Schwambach s'empara d'un balai et se démena comme un beau diable autour des chaudières où cuisait le dîner de la troupe. Il se livre même à une gymnastique si désordonnée qu'un rat, dont nous ne soupçonnions pas la présence, nous partit entre les jambes et, affolé, se mit à bondir dans la cuisine, dont portes et fenêtres étaient closes, grim pant le long des parois, sautant jusqu'au plafond, poursuivi par le balai de Schwambach. Soudain, comme celui-ci l'acculait dans un angle, il fit une cabriole désespérée, comme qui dirait le saut périlleux, et tomba dans le pot-aufeu bouillant. Schwambach n'avait pas eu le temps de vociférer un juron que la porte s'ouvrait toute grande, poussée par le colonel suivi du major.

Qu'allait-il se passer ? Sans oser même glisser un regard sur la fatale chaudière où le rat était en train de bouillir, nous attendions, muets et roides comme des bayonnettes, les ordres de nos supérieurs.

— Caporal, me dit le colonel, passez-moi votre cuiller.

Et sans me laisser le temps d'arrêter son bras, il la plongea dans la chaudière et avala une gorgée.

— Félicitations, caporal. Voilà ce qui s'appelle de la soupe ! Donnez-nous-en une bonne gamelle.

Je les servis. Ils mangèrent de bon appétit et déclarèrent qu'après de ce bouillon celui qu'avaient les Genevois n'était que de la lavure.

Eux partis, nous fîmes à haute voix les réflexions que vous pouvez imaginer. Schwambach, lui, se tordait de rire. Mais il n'était pas question de badiner bien longtemps. La troupe allait rentrer d'un moment à l'autre et il fallait que le dîner fût prêt. Impossible de faire une autre soupe, le temps nous manquait, et puis, comme le faisait remarquer Schwambach, puisque le colonel et le major s'en étaient délectés, les camarades ne la trouveront pas mauvaise.

Il va sans dire que nous repêchâmes le rat.

Il était blanc comme un poulet-bouilli, ayant perdu tout son pelage pendant la cuisson.

Jamais la troupe ne fit autant d'honneur à la soupe que ce jour-là ; elle ne cessait d'en redemander et s'étonnait que nous n'en prissions pas : « Nous avons déjà diné, » déclarait Schwambach.

— Tiens ! une touffe de poils dans ma cuiller ! s'écria tout à coup un artilleur. C'est du propre, ça !

La cuiller en question fit le tour de la table. Elle contenait, en effet, une pincée de poils. Par bonheur, nul ne prit la chose au tragique. « Qui sait ? fit un canonnier, le caporal aura peut-être bouilli un lièvre ! »

La soupe était si bonne qu'on n'approfondit pas le mystère et que la légende du lièvre bouilli prit de la consistance, au grand soulagement du chef d'ordinaire et de ses aides.

Victor Favrat.

BALLADE POUR MON VOISIN

*Mon voisin est un solitaire
Et le printemps le rend grognon
Jadis, les dames du canton
Ayant pitié de sa misère
Lui offraient Jeannette ou Toïnon.
A toutes il a répondu : non !
Mon voisin est un solitaire :
Il a fait comme le héron !*

*Des livres tout pleins de poussière,
Toiles d'araignes en festons,
Font l'ornement de sa tanière ;
Car Brigitte sa cuisinière
Ne se connaît qu'en mirotons.
Qui donc là-bas pourrait se plaire ?
Mon voisin est un solitaire :
Qu'il se cherche un colimaçon !*

*Ce petit être sédentaire
Ne quitte jamais sa maison.
Il sait souffrir et puis... se taire.
De lui, on a toujours raison !
Je suis sûre qu'il saurait plaire
Même au plus fichu caractère !
Mon voisin est un solitaire
Sans le moindre colimaçon !*

*Pour les amoureux, la chipote
N'est que prétexte à s'aimer mieux.
La solitude est une sottise :
On ne saurait être joyeux
A lire Montaigne et Voltaire,
La Garçonne ou quelque sermon !
Mon voisin est un solitaire :
Bonne chance, colimaçon !*

ENVOI.

*Allons ! cher monsieur Pierre Ozaire,
Ne faites pas tant de façons !
Avril égrène son rosaire :
Cherchez votre colimaçon !*

Sylvabelle.

RÉCEPTION D'UN BAILLI BERNOIS

en 1785.

NOUS avons eu déjà occasion de reproduire des extraits intéressants des mémoires de M. Carrard, d'Orbe. Voici encore le récit qu'il fait de la réception, le lundi 14 novembre 1785, de M. le bailli Ramuz.

14. Lundi. — Arrivée de M. le Baillif Ramuz.

Manière dont les choses se sont passées :

Comme il avait dit qu'il partirait d'Echallens à 2 heures, les dragons s'étaient rassemblés à 1 h. 30 et l'ont été attendre à Chavornay. Sur les 3 heures, je suis parti avec quelques membres du Conseil et de la Justice eu nous étant rendus au Canal où l'on nous avait préparé un bon feu, nous avons envoyé l'officier Grivat à la découverte pendant que nous nous chauffions. Nous n'attendîmes pas trois minutes qu'il revint nous dire qu'il était tout près, en effet, étant sorti de la maison, nous vîmes le carrosse de M. le Baillif qui s'approchait de nous, précédé des dragons et suivi de quelques messieurs d'Echallens, à cheval.